

LE PRÉSIDENT

Nos Réf. :

D-AGGLO-DMTUS-201701315

Dossier suivi par Simon REULIER

 02 38 78 76 21

BUREAU D'ENQUETES SUR LES
ACCIDENTS DE TRANSPORT
TERRESTRE
MONSIEUR JEAN PANHALEUX
DIRECTEUR
GRANDE ARCHE
PAROI SUD
92055 LA DEFENSE CEDEX

Objet : Rapport technique sur la collision entre
une rame de tramway et une voiture survenue
le 21 décembre 2013 à Saint Denis en Val

Orléans, le

2 1 NOV. 2017

Monsieur le Directeur,

Dans votre courrier du 27 juin 2017, vous nous avez adressé le rapport d'enquête technique sur la collision entre une rame de tramway et une voiture survenue le 21 décembre 2013 à Saint-Denis (93).

Dans ce rapport, la recommandation numérotée R1 nous est adressée ainsi qu'aux autres autorités organisatrices des réseaux de tramway mis en service avant 2003.

Lors de l'instruction du dossier de sécurité régularisé de la ligne A de tramway, et en conclusion de réunions de travail communes avec les services de l'état DDT et STRMTG, Orléans Métropole s'est engagée auprès du Préfet et du STRMTG, à déplacer 27 poteaux supports de la ligne aérienne de contact de la ligne A de tramway considérés comme prioritaires.

Sur ces 27 obstacles fixes, 3 ont déjà été traités, celui du carrefour 603 (carrefour entre l'avenue de l'Hôpital et l'entrée de la RD2020 à Orléans La Source), celui du carrefour 627 (carrefour entre l'avenue Victor Hugo et la rue des Chênes à Olivet) et celui du carrefour 620 (carrefour de la rue de Châteauroux à Olivet).

Concernant les 24 obstacles fixes, 4 obstacles, situés aux carrefours 628 (carrefour de l'avenue Victor Hugo et la rue de la Source à Olivet), 648 (carrefour de la route Départementale 2020 et le boulevard de Verdun à Orléans) et 655 (carrefour de la route Départementale 2020 et l'avenue de la Libération à Orléans) seront traités dans le cadre d'opération spécifiques qui n'en sont pour certaines qu'au stade de projet.

Les 20 obstacles fixes, situés sur 13 carrefours, seront déplacés sur 5 ans de 2018 à 2022. Cette opération fait l'objet d'un suivi par le STRMTG.

La direction de la Mobilité, des Transports Urbains et du Stationnement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Olivier CARRE
Président d'Orléans Métropole
Maire d'Orléans

Copies :

Mesdames Soledad SCARON et Sabrina BESTAVEN - DRIEA / STRMTG

Monsieur Jean-Michel CONSTANTIN - DDT du Loiret - Service Loire Risques Transports

Madame Cécile GARCIA - Keolis